

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 48 (1922)
Heft: 9

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

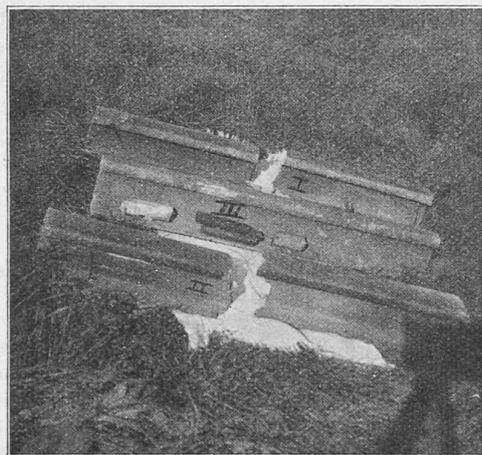


Fig. 9. — Destruction de coupons de rail.

posée d'un an) du prix d'achat et de montage de l'installation pour la liquéfaction de l'air.

L'oxyliquite au carbène étant utilisée actuellement par deux grandes entreprises de construction d'usines hydro-électriques en Italie nous nous réservons de tenir nos lecteurs au courant des résultats de ces toutes récentes applications vraiment industrielles du nouvel explosif¹.

NÉCROLOGIE

Charles Gaulis.

Au Châtelard (Valais), où il travaillait à la construction du barrage de Barberine, est décédé, dans sa quarante-deuxième année, des suites d'une maladie contractée au service militaire, M. Charles Gaulis, ingénieur.

Ch. Gaulis était fils d'Eugène Gaulis, avocat, professeur de droit pénal à l'Académie et municipal à Lausanne de 1874 à 1882. Il avait fait à Lausanne toutes ses études et sortit en 1904 de l'École d'ingénieurs. Il s'était spécialisé dans les études et les travaux de chemins de fer et d'adduction d'eaux. Il fit ses débuts au bureau Muret et Boiceau, après quoi il travailla à diverses études et constructions de voies ferrées, entre autres au chemin de fer de Montreux à Glion (ligne directe), au Lœtschberg, chez Pic-Pic et à la Société d'instruments de physique à Genève et, pendant la guerre, à Paris. Il avait été appelé, par les Chemins de fer fédéraux, au barrage de Barberine, où il fit apprécier la solidité de ses connaissances, son sérieux, sa conscience, son dévouement, son heureux caractère et où il s'attira la considération et le respect de tous.

Une pleurésie contractée au service militaire, aggravée pendant un cours de répétition en montagne, a mis fin prématurément, au grand chagrin de tous, à une existence utile.

SOCIÉTÉS

Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.

Extrait du procès-verbal de la séance du Comité central, du 17 mars 1922².

1. Conformément au vœu émis par la dernière assemblée des délégués, il est décidé d'imprimer une nouvelle liste de membres, arrêtée au 30 juin.

¹ La liquéfaction de l'air, la préparation de l'oxygène liquide, la confection, l'amorçage, le bourrage et la mise à feu des cartouches à l'oxyliquite sont fort bien décrits dans le petit ouvrage de R. Pabst. « Flüssiger Sauerstoff und seine Verwendung als Sprengstoff im Bergbau ». Berlin 1917, Verlag von R. Oldenbourg.

² Traduction faite par nos soins, le nouveau secrétaire de la S. I. A. ayant jugé bon de rompre avec les procédés si obligeants de son prédécesseur qui prenait la peine de nous faire parvenir ses communiqués rédigés en français. Réd.

2. M. le professeur Andreae est nommé président de la *Commission des cours*, en remplacement de M. Ed. Locher, démissionnaire et le secrétaire M. Zschokke remplace M. Andreae, démissionnaire, dans la *Commission des normes graphiques* et dans celle de l'*Office de placement*. A M. Vischer, démissionnaire, succède M. Widmer au sein de la *Commission de la maison bourgeoise*.

3. Les sections seront invitées par circulaire à communiquer à l'organe (*sic*) de la Société les faits d'intérêt général, mais afin que l'espace mis à la disposition de la Société ne soit pas débordé, les procès-verbaux des sections seront, à l'avenir publiés en extraits et non in extenso.

4. L'Office de placement sera réorganisé sur une base plus large. On envisage la création d'un service d'information sur les conditions du travail à l'étranger et, de concert avec d'autres organisations, on suivra attentivement les possibilités d'emploi à l'étranger.

5. Le Comité central prend connaissance du rapport de la Commission chargée de juger, à la demande de M. C. Jegher, l'attitude qu'il (M. Jegher) a prise dans ses publications sur la question du Rhin.

Il est décidé qu'une brève déclaration, dont la rédaction est confiée à ladite Commission, paraîtra dans les organes de la Société.

6. M. le prof. Rohn présente un rapport sur les travaux de la section pour la navigation de la *Commission fédérale de l'économie hydraulique* qui a siégé à Berne, les 13 et 14 mars, afin de discuter la question de la navigation sur le Rhin entre Bâle et Strasbourg.

L'invitation adressée à la S. I. A. de se faire représenter à cette conférence est la conséquence de la requête présentée au Conseil fédéral par cette Société, conjointement avec la G. e. P., tendant à ce que les milieux techniques suisses fussent plus souvent consultés sur la solution des problèmes d'ordre politico-économique. Le Département fédéral de l'Intérieur ayant demandé à la Société de lui proposer des spécialistes pour prendre part à l'examen de la question du Rhin et,

SUR L'EMPLOI DES EXPLOSIFS A BASE D'AIR LIQUIDE

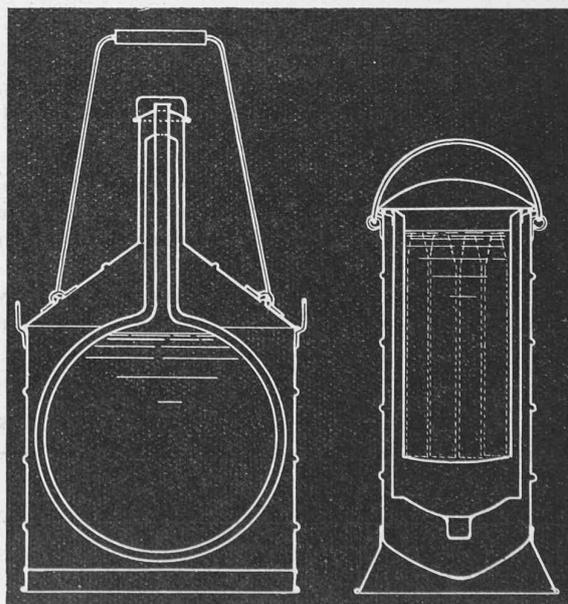


Fig. 10. — Bonbonne pour la conservation et le transport de l'oxygène liquide.

Fig. 11. — Vase pour le trempage des cartouches.

en particulier, du projet de régularisation, le Comité central présenta une liste de douze membres parmi lesquels le Département choisit MM. Meyer et Rohn, professeurs. Ceux-ci ont étudié, en collaboration avec MM. Rothpletz et Gruner, invités à la conférence à un autre titre, le côté technique de la « question du Rhin » et surtout le projet de régularisation, en présence de son auteur.

Les conclusions de cette étude qui ne purent être présentées qu'en partie à la conférence de Berne seront rassemblées et transmises au Comité central qui décidera de leur communication au Département de l'Intérieur.

7. Répondant à une invitation de l'Association des électriciens, la Société déléguera deux de ses membres à l'Union suisse de l'éclairage et lui allouera une subvention maximum de 125 francs.

8. On envisage la création d'une commission chargée d'établir des *normes pour les installations de machines*. Un comité d'initiative composé de MM. Dubs, Payot, Blass et Neeser présentera des propositions au Comité central pour la nomination des membres de cette Commission.

9. La date de la prochaine *assemblée générale*, à Soleure, est fixée aux 2 et 3 septembre.

Association syndicale des Architectes pratiquants du canton de Genève (A. S. A.).

Sous la dénomination ci-dessus, il s'est fondé une Association ayant pour but de grouper les architectes pratiquants, afin d'entretenir entre eux des rapports de bonne confraternité et de défendre leurs intérêts professionnels.

L'assemblée générale constitutive a désigné son Comité pour 1922 comme suit : MM. Marc Camoletti, *président*; Albert Bourrit, *vice-président*; Adrien Haas, *secrétaire*, (8, rue Bovy Lysberg, Genève); Amédée Henchoz, *trésorier*; Maurice Albrecht, Henri Garcin, J.-A. Maurette, Alfred Roch.

BIBLIOGRAPHIE

Die Brücke, Typologie und Geschichte ihrer künstlerischen Gestaltung, par Paul ZUCKER. Berlin, Ernst Wasmuth A. G. 1921.

Amis des ponts quels qu'ils soient, et qui que vous soyez vous-mêmes, jeunes ou vieux, maîtres ou étudiants, architectes ou ingénieurs, pontifes « statiquement indéterminés » ou vieux praticiens, voulez-vous feuilleter un livre d'images intéressant ?

C'est en allemand, et fait en Allemagne, mais cela vaut, je vous assure, les 9 fr. 45 que je viens de payer à mon libraire, bien qu'il tienne compte du change à sa façon.

L'auteur, M. Paul Zucker, a cette qualité exceptionnelle, de ne faire précéder ni suivre son doux nom d'aucun titre universitaire ou officiel. C'est du point de vue architectural qu'il présente ses exemples, les classe et les apprécie, et c'est une raison de plus pour que les ingénieurs le lisent.

C'est surtout l'abondance des exemples de ce petit livre, exemples bien choisis pour la plupart, qui nous autorise à le recommander à chacun. Es.

La navigation fluviale en Suisse et en Europe et les forces hydrauliques en Suisse, par V. JAUNIN. — Fr. 15.— Edition de « La Suisse économique », Lausanne.

L'auteur nous présente modestement son ouvrage comme « une vaste synthèse » (*sic*) mais c'est une compilation hâtive, divertissante il est vrai, par une invraisemblable accumulation de drôleries. Qu'on en juge par quelques extraits : « Il faut que le Conseil fédéral, depuis l'adoption du fameux article 24 ter, qui dit que « la législation est du domaine de la Confédération... » Quelle législation ? Mystère... « Les générateurs fournissent une énergie de 5000 volts » (*sic*). « La centrale de Löntsch utilise le ruisseau Löntsch entre le lac de Klöntal et la vallée de la Linth près Netstal. Grâce aux grandes pertes et par la capacité très étendue du chargement des accumulateurs cette centrale se présente comme installation à haute pression presque idéale » !! « En se basant sur cette chute nette (342 m.) et une alimentation moyenne de 3,1 minutes 3 secondes on arrive... » « Le fond du fleuve entre les ouvertures (du barrage) est assuré par de nombreuses corrections contre les effets du tournant des eaux passant par dessus les vannes. » Etc. Etc. Etc.

CARNET DES CONCOURS D'ARCHITECTURE

Ville de Lausanne. — La Municipalité de Lausanne ouvre un concours d'idées entre les architectes suisses domiciliés à Lausanne, pour l'étude d'un projet de bâtiment destiné aux ateliers et bureaux des Services industriels de la ville de Lausanne.

Le jury chargé d'examiner les projets est composé comme suit : M. E. Deluz, directeur des Services industriels, président ; M. A. Freymond, syndic de Lausanne ; M. G. Kernen, ingénieur, membre de la Commission des S. I. ; M. E. Jost, architecte ; M. C. Bonjour, inspecteur des Constructions fédérales ; M. C. Coigny, architecte à Vevey ; M. G. Hämmerli, architecte de la ville.

Une somme de 5000 francs est mise à la disposition du jury pour récompenser les projets primés, dont le nombre ne sera pas supérieur à trois.

Terme pour ce concours, 30 juin 1922, avant 17 heures.

Ville de Berne. — Les journaux annoncent l'ouverture imminente d'un concours d'idées pour un plan d'extension de la ville de Berne.

Calendrier des Concours d'architecture.

LIEU	OBJET	TERME	PRIMES	PARTICIPATION
Lausanne	Bâtim. Services industriels	30 juin 1922	Fr. 5 000	Architectes suisses domiciliés à Lausanne
Berne	Plan d'extension de la ville de Berne	—	—	—